

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 1er octobre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018**

**2018 DVD 101** Fabrication de mobiliers urbains innovants « Urban Folies » pour expérimenter la transformation de places de stationnement en espaces de détente et de respiration (parklets). Subvention à l'association DEDALE.

**M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération 2017 DVD 5 en date du 30 janvier 2017 approuvant la stratégie Paris Piéton et la signature de la Charte internationale de la marche ;

Vu le projet de délibération en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention avec l'association Dédale pour l'attribution d'une subvention d'investissement de 200 000 euros permettant de fabriquer des mobiliers urbains innovants « Urban Folies » pour expérimenter la transformation de places de stationnement en espaces de détente et de respiration (parklets) ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI, au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention avec l'association Dédale pour l'attribution d'une subvention d'investissement de fabriquer des mobiliers urbains innovants « Urban Folies » pour expérimenter la transformation de places de stationnement en espaces de détente et de respiration (parklets). Le texte de cette convention est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 200 000 euros est attribuée à l'Association Dédale (n° SIMPA : 20180, n° dossier : 2018\_08426).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 204, nature 20421, rubrique P0382 du budget participatif d'investissement de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**